

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

MINISTERE DU PETROLE ET DE
L'ENERGIE



MINISTERE AUPRES DU PREMIER
MINISTRE, CHARGE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES

**Objet : Informations relatives aux flux physiques et financiers du
secteur énergie au 30 juin 2013**

INTRODUCTION

Dans le souci de renforcer la transparence dans le secteur énergie, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre des réformes relatives notamment au cadre légal et réglementaire, de l'exploration à la production, et au partage de production des hydrocarbures. Les enlèvements de pétrole continuent d'être effectués dans le nouveau cadre mis en place comprenant la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale des Douanes, la Direction Générale des Hydrocarbures, la PETROCI et un expert indépendant (cabinet de contrôle de qualité).

La présente communication retrace l'évolution des activités dans les sous-secteurs des hydrocarbures et de l'électricité à fin juin 2013.

Elle comporte trois parties se rapportant aux produits suivants :

- (i) le pétrole brut et le gaz naturel,
- (ii) les produits pétroliers,
- (iii) l'électricité.

I – PRODUCTION DE PETROLE BRUT ET DE GAZ NATUREL

1.1 Pétrole brut (annexe tableau 1)

Au 30 juin 2013, la production de pétrole brut s'établit à 4 957 218 barils, soit 27 388 barils/jour, en hausse de 0,97% par rapport aux prévisions de 4 909 806 barils. Comparé au premier semestre 2012, la production de pétrole brut enregistre une baisse de 12,51%.

La part de l'Etat issue du partage de la production avec les opérateurs privés et la PETROCI, s'élève à 1 755 419 barils, environ 35% du volume produit. Pour la production d'électricité, l'Etat a cédé 441 122 barils de pétrole brut aux partenaires privés en échange de 6 110 434 MMBTU de gaz naturel, soit un taux de swap de 13,852 MMBTU de gaz naturel pour un baril de pétrole brut. En définitive, la part de l'Etat au 30 juin 2013 après le swap s'élève à 1 314 297 barils, contre 1 677 202 barils au premier semestre 2012.

La production valorisée au 30 juin 2013 est estimée à 534,797 millions de \$US, environ 267,398 milliards de FCFA (500 FCFA/\$US). La part de l'Etat après swap ressort à 141,854 millions de \$ US (environ 70,927 milliards de FCFA) représentant 26,52% des revenus tirés du pétrole brut. Les revenus sont en baisse de 27,92% par rapport au premier semestre 2012 (196,802 millions de \$US) en raison de l'augmentation de la quantité de gaz échangée sur les blocs CI-26 et CI-27 et de la baisse de la production de pétrole brut.

1.2 Gaz naturel (annexe tableau 2 & 3)

Au 30 juin 2013, la production de gaz naturel est de 39 050 386 MMBTU, en hausse de 13,30% et de 30,27% par rapport respectivement aux prévisions 2013 et aux réalisations du premier semestre 2012. Cette hausse observée est liée aux performances sur les permis CI-26 et CI-27 résultant des investissements réalisés.

La part-Etat après swap s'établit à 15 979 624 MMBTU, en hausse de 15,13% par rapport aux réalisations de la même période en 2012 due à l'augmentation de la production de gaz sur les permis CI-26 et CI-27.

La valorisation de toute la production de gaz naturel du premier semestre 2013 est évaluée à 246,749 millions de dollars US (environ 123,374 milliards de FCFA). La part de l'Etat après swap se chiffre à 111,684 millions de \$US (environ 55,842 milliards de FCFA), en hausse de 9,95% par rapport aux réalisations de la même période en 2012. Cette hausse des revenus de l'Etat est principalement liée aux performances sur les permis CI-26 et CI-27 du fait des investissements réalisés.

Dans l'ensemble, les valorisations de la part-Etat de pétrole brut et de gaz naturel ressortent à 253,538 millions \$.US (environ 126,769 milliards de FCFA). Elles sont en baisse de 7,36% par rapport aux prévisions 2013 et en baisse de 15,03% par rapport aux réalisations du premier semestre 2012 principalement en raison de la baisse de la production d'huile de 12,51% et d'une baisse de 7,08% du cours moyen de valorisation du baril de pétrole brut (107,97 contre 116,21\$/bbl au premier semestre 2012).

1.3 Défis

Des investissements relatifs à l'exploration et à la production des hydrocarbures sont engagés. Ils devraient permettre de mettre en production de nouveaux champs sur les permis CI-27 (Marlin) et CI-202 (Gazelle). En outre, de nouveaux investissements seront réalisés sur les permis CI-26 et CI-40 de 2013 à 2017.

II – PRODUITS PETROLIERS

2.1 *Activités de la SIR (annexe tableau 4 &5)*

Le début de l'année 2013 a été marqué par l'arrêt programmé du complexe HSK2 et du reformeur catalytique au cours des mois de février et de mars. Cela a induit une baisse du traitement de brut de la SIR.

De plus, les difficultés sur les terminaux Forcados et Bonga du Nigéria ont causé des retards d'approvisionnement de brut en mai et juin 2013.

Cependant, l'activité à fin juin 2013 reste légèrement supérieure à celle de la même période 2012. Cela résulte du fait que l'arrêt programmé en 2012 concernait le complexe HSK3 d'une capacité trois fois plus grande que celle du complexe HSK2 arrêté en 2013.

a) Achats d'intrants

Les intrants achetés s'établissent à fin juin 2013 à 1 496 504 TM, contre 1 599 940 TM à fin juin 2012, soit une baisse de 6,5%. Les achats de pétrole brut portent sur une quantité de 1 325 513 TM, dont 35 832 TM d'origine ivoirienne, soit environ 0,90 % et 1 290 081 TM d'origine étrangère. Les produits semi-finis et les distillats ont été respectivement utilisés à hauteur de 53 348 TM, et 199 541 TM.

La SIR a acheté 59 202 TM dont 6 845 TM d'origine ivoirienne et le reste importé.

Les achats locaux de gaz naturel s'élèvent à 29 959 tonnes métriques (TM).

b) Production de produits pétroliers

La production totale de produits pétroliers à fin juin 2013 s'établit à 1 305 500 TM, en hausse de 8,55% par rapport à fin juin 2012.

La production de la SIR porte majoritairement sur le gasoil pour 38,1%, le kérosène (pétrole) pour 28,6%, le super pour 21,9% et 11,7% pour les fuels et autres.

c) Ventes et exportations de produits pétroliers

Les ventes totales se sont élevées à 1 335 245 TM pour un montant global de 667,2 milliards de FCFA. En volume comme et en valeur, elles sont respectivement en hausse de 1,1% et en baisse de 0,5% par rapport à fin juin 2012.

Le marché intérieur a absorbé 50,5% soit 674 740 TM pour 364,4 milliards de FCFA des ventes globales de la SIR. Il est en baisse de 7,3% par rapport à fin juin 2012 dû à la vente massive de HVO à la CIE durant le premier semestre 2012.

Les ventes extérieures, qui représentent 49,5% 660 505 TM pour 302,8 milliards de FCFA des ventes globales de la SIR, sont en hausse de 11,5% par rapport à leur niveau de fin juin 2012. Elles portent essentiellement sur le kérosène, le gasoil et le Fuel Oil.

2.2 *Mise en dépôt / Consommation*

a) Entrée et sortie des entrepôts

Les entrées en entrepôt de produits pétroliers portent sur 1 144 340,8 tonnes, dont 70,30% issues de la raffinerie locale (804 495,9 tonnes) et 29,70% importées (339 844,8 tonnes).

La quantité sortie des entrepôts s'établit à 1 206 544,4 tonnes. Elle concerne le ravitaillement du marché national pour 686 126,1 tonnes, les avitaillements des navires pour 44 437,3 tonnes et les réexportations vers l'hinterland pour 475 981,0 tonnes. De ce fait, il ressort un déstockage de produits pétroliers à hauteur de 62 203,6 TM.

b) Mise à la consommation

La mise à la consommation à fin juin 2013, porte sur 673 906 211 tonnes, en hausse de 10,3% par rapport à la même période de l'année précédente. Il est à noter que 82,28% de ce volume est soumis aux droits communs de collecte de taxes, 12,16% est soumis à une exonération partielle et 5,56% à une exonération totale.

2.3 Taxes sur les produits pétroliers

A fin juin 2013, les droits émis sur les produits pétroliers ont généré 71,4 milliards de FCFA contre 50,81 milliards de FCFA en 2012, soit une hausse de 40,57%, en liaison avec la hausse de la consommation nationale et la mise en œuvre effective du mécanisme de fixation automatique des prix des produits pétroliers.

2.4 Défis

Pour améliorer la situation financière de la SIR, l'Etat a signé avec cette structure, une convention pour le traitement de ses créances sur l'Etat. En outre, la structure des prix des produits pétroliers intègre une subvention afin d'assurer la pérennité de l'activité de raffinage.

III – ELECTRICITE

3.1 Production (annexe tableau 6)

La production totale d'électricité à fin juin 2013 s'établit à 3 885,36 GWh, en hausse de 17,20% par rapport à son niveau de fin juin 2012. La part thermique est en hausse de 7,82% résultant de la relance de l'activité économique. De plus, l'électricité de source hydraulique a augmenté de 53,61% due à une meilleure pluviométrie.

La valorisation de l'électricité de source thermique est de 33,303 milliards de FCFA, en hausse de 6,10% par rapport à son niveau de fin juin 2012. Le coût implicite d'achat de l'électricité de source thermique passe de 9,47 FCFA/KWh à 8,57 FCFA/KWh, soit une baisse de 9,47%. Cette baisse s'explique par la hausse de la production hydraulique non valorisée.

3.2 Approvisionnement en gaz (annexe tableau 7)

Les achats de combustibles pour la production d'électricité de source thermique sont de 93,602 milliards de FCFA en baisse de 24,85% par rapport à la même période de 2012. Il faut toutefois signaler que ce chiffre ne tient pas compte des achats d'électricité à VRA pour une valeur de 1,806 milliards de FCFA. Cette baisse des achats de combustibles est essentiellement liée à la baisse du recours au HVO due à une augmentation de la production de gaz et une bonne pluviométrie.

3.3 Ventés locales d'électricité (annexe tableau 8)

Les ventes locales d'électricité, évaluées à 154,726 milliards FCFA sont en hausse de 16,74% par rapport à leur niveau de fin juin 2012. Ce renchérissement est consécutif à l'augmentation à la fois de la consommation nationale (+12,14%) et du prix moyen de 4,11%. Ce niveau est impulsé par l'effet combiné du regain de la consommation des ménages (+14,16%) et de la demande de l'appareil productif (+10,00%). Cela reflète la relance des activités économiques.

3.4 Exportation d'électricité (annexe tableau 9)

L'exportation d'électricité s'établit à 431,858 GWh, en hausse de 187,02% par rapport au niveau exporté sur la même période en 2012, en raison des ventes à l'endroit du Mali (+106 GWh), du Burkina Faso (+235 GWh), du Benin et Togo (+68 GWh) et du Ghana (+22 GWh). Ainsi, les ventes à l'exportation évaluées à 24,182 milliards, ressortent en hausse de 192,83%.

3.5 Equilibre financier du secteur

En termes d'exploitation, il ressort un déficit de financement de 225 millions de FCFA qui tient compte de la rémunération de l'Etat non payée de 53,44 milliards. La consommation d'électricité de l'Etat est de 20,77 milliards.

3.6 Défis

Le secteur électricité connaît un déficit financier structurel. La restauration de la viabilité financière du secteur passe par la réduction des charges qui figure dans la stratégie d'équilibre du secteur qui a été élaborée.

Les efforts d'augmentation de capacité de production doivent se poursuivre afin de donner à notre système un niveau de sécurité N-1. Cela permettra d'assurer une fourniture d'électricité en phase avec les objectifs de croissance économique. Ainsi des mesures urgentes ont été engagés et d'autres sont en cours de mise en œuvre. Ces actions visent à assurer d'une part la maîtrise de la demande d'électricité et, d'autre part à améliorer de façon quantitative et qualitative l'offre d'énergie électrique.

CONCLUSION

Au total, des difficultés ont émaillé l'ensemble des sous secteurs de l'énergie depuis quelques années. Des mesures vigoureuses ont été mises en œuvre au niveau du sous-secteur des hydrocarbures notamment, par le traitement d'une partie de la dette de la SIR sur l'Etat et l'adoption d'une nouvelle formule de prix qui intègre le facteur A de soutien à la marge de raffinage. En outre, le Gouvernement a pris des mesures pour stabiliser le mécanisme de péréquation du butane. Cependant, le traitement du déficit de la subvention butane à fin décembre 2012 demeure

Le besoin du HVO a fortement été réduit durant cette période par le secteur de l'électricité en raison de la bonne pluviométrie.

En outre, les pertes non techniques se contractent, avec l'amélioration du taux d'encaissement en zone CNO, le renforcement des contrôles, de même que le respect des engagements pris par le concessionnaire, en vue de la réduction du déficit.

**LE MINISTRE
DU PETROLE ET DE L'ENERGIE**

**LE MINISTRE AUPRES DU
PREMIER MINISTRE, CHARGE
DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

Adama TOUNGARA

Nialé KABA